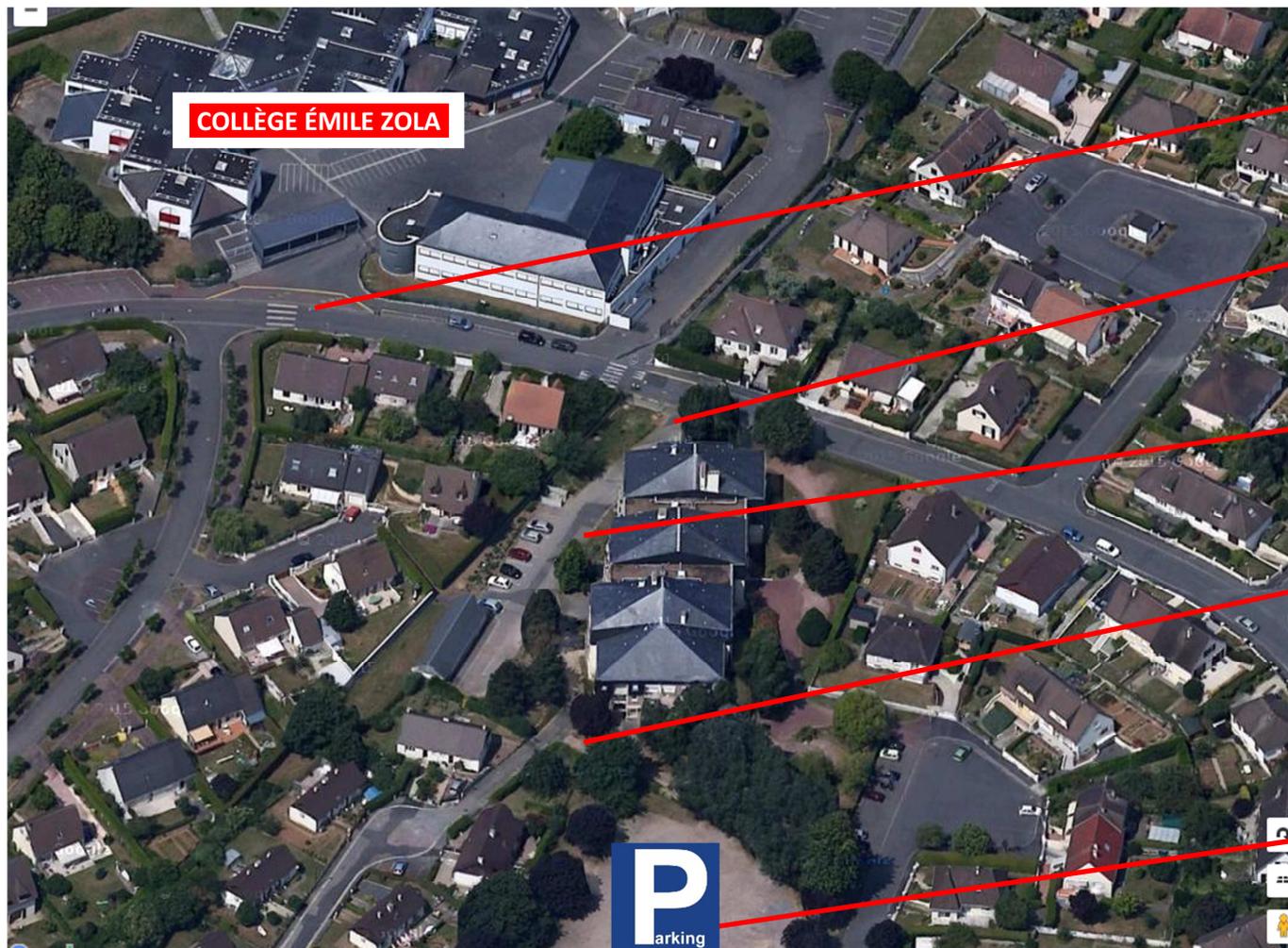


DU COLLÈGE AU PARKING EN TOUTE SÉCURITÉ - ACCÈS PIÉTONS



1. Traverser la rue André Gide en utilisant le passage piétons protégé à la sortie du collège, à l'angle de la rue Denis Diderot.

2. Marcher sur le trottoir face au collège et tourner à droite au panneau « Résidence des personnes âgées. »

3. Longer la résidence « Les mains d'or » en utilisant la piste réservée aux piétons.

4. Emprunter l'escalier puis l'allée gravillonnée.

5. Le parking « Collège » se trouve sur votre droite.